

AVIS AU PUBLIC

**DEFINISSANT LES CONDITIONS DE LA MISE A DISPOSITION DU DOSSIER
PRESENTANT LE PROJET SIMPLIFIE D'ACQUISITION PUBLIQUE DE
L'IMMEUBLE SIS 238 RUE DES POSTES 6 COUR GAUDIN A LILLE, SUITE A
L'ETAT D'ABANDON CONSTATE PAR PROCES VERBAL DEFINITIF EN DATE
DU 23 AOUT 2023**

Par décision directe n°26-DD-0612 en date du 3 juillet 2026, la Métropole Européenne de Lille a défini les conditions de mise à disposition publique du dossier présentant le projet d'acquisition simplifiée de l'immeuble sis à LILLE 238 rue des Postes 6 Cour Gaudin, cadastré section 350 PT n°275 en vue de la réhabilitation et/ou la restructuration du bien.

Ladite mise à disposition publique se déroulera :

Du 15 septembre 2026 au 15 octobre 2026 inclus

En mairie de Lille Place Augustin Laurent

CS 30667

59033 LILLE CEDEX

aux horaires d'ouverture au public de cet établissement

Du lundi au vendredi, de 8h à 17h

Les pièces du projet simplifié seront déposées pendant 30 jours consécutifs.

**Durant cette période, le public, pourra présenter ses observations, qui seront
recueillies par écrit sur un registre à feuillets non-mobiles.**

À l'expiration de la mise en consultation du dossier, les observations du public seront transmises à Monsieur le Préfet en vue de la déclaration d'utilité publique.

Le présent avis est affiché en mairie, sur les lieux concernés et sur le site de la MEL au moins 15 jours avant que n'ait lieu la mise à disposition.